Nations Unies A/HRC/WG.6/42/LKA/1

Assemblée générale

Distr. générale
30 décembre 2022
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme
Groupe de travail sur l'Examen périodique universel
Quarante-deuxième session
23 janvier-3 février 2023

Rapport national soumis comme suite aux résolutions 5/1 et 16/21 du Conseil des droits de l'homme*

Sri Lanka

* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

Merci de recycler

I. Cadre général

1. Sri Lanka a le plaisir de présenter son quatrième rapport national au titre de l'Examen période universel (EPU) dans le cadre de son engagement constant à coopérer de manière constructive avec le système des Nations Unies. Dans son rapport, il rend compte de l'état de l'application des 177 recommandations qu'il a acceptées sur un total de 230 recommandations reçues, et des 12 engagements dans le cadre du troisième cycle de l'EPU en novembre 2017. Il recense les défis à surmonter et détermine la voie à suivre pour promouvoir les droits de l'homme sur son territoire.

2. La période considérée a été marquée par des défis sans précédent pour Sri Lanka, notamment les attentats terroristes du dimanche de Pâques 2019 et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) suivie, entre autres, de difficultés économiques. En juillet 2022, le Parlement a élu un nouveau président, conformément à la Constitution sri lankaise.

II. Méthodes

3. Après la conclusion du troisième cycle de l'EPU concernant Sri Lanka, le Ministère des affaires étrangères a publié les recommandations sur son site Web en singhalais et en tamoul, et un Groupe d'appui technique a été créé au sein du Ministère afin de diriger l'établissement du rapport national.

4. Un processus ouvert à tous a été mis en place conformément aux directives générales énoncées dans la décision 17/119 du Conseil des droits de l'homme (CDH). Le rapport a été élaboré selon une méthode à deux volets : les parties prenantes gouvernementales se sont chargées de rassembler les informations préliminaires nécessaires ; ensuite, des consultations ouvertes ont été organisées avec les parties prenantes gouvernementales et des organisations de la société civile de tout le pays. La première consultation de la société civile s'est tenue à Colombo avec la participation de 30 représentants de la société civile et la deuxième consultation s'est tenue dans la Province du Nord avec la participation de 35 représentants. Les deux consultations se sont déroulées selon des modalités hybrides et la participation de la société civile s'est révélée être une contribution utile. La Commission des droits de l'homme de Sri Lanka a été consultée et a apporté sa contribution en tant qu'entité indépendante.

III. Suite donnée aux recommandations et aux engagements

A. Cadre juridique et institutionnel

Rapport du Groupe de travail (A/HRC/37/17)
Recommandations figurant aux paragraphes 116.13 à 116.15 et 116.59
et engagement figurant au paragraphe 119

5. Adoptée par le Parlement en octobre 2022, la 21e modification de la Constitution a réintroduit des changements majeurs dans la Constitution actuelle, y compris plusieurs éléments clefs inspirés de la 19e modification. Elle visait notamment à renforcer la gouvernance démocratique et le contrôle indépendant des institutions essentielles, le contrôle public de la gouvernance et la participation à celle-ci et l'allocation des portefeuilles du Cabinet, à améliorer la composition du Conseil constitutionnel et des commissions indépendantes et à assurer la continuité des fonctions gouvernementales.

Législation sur la lutte contre le terrorisme
Recommandations figurant aux paragraphes 116.51 et 116.52
et engagement figurant au paragraphe 122

6. Conscient qu'il importe de protéger les droits de l'homme tout en luttant contre les actes liés au terrorisme, et dans le but d'améliorer la situation des droits de l'homme et de garantir la sécurité nationale et les libertés fondamentales à Sri Lanka, le Parlement a adopté en mars 2022 la loi nº 12 de 2022, qui modifie en profondeur[1] la loi relative à la prévention

du terrorisme[2] entrée en vigueur quarante-trois ans plus tôt afin de la rendre conforme aux normes internationales. Les enquêtes menées au titre de loi relative à la prévention du terrorisme sont soumises au contrôle des juges et de la Commission des droits de l'homme de Sri Lanka.

- Les juges sont tenus de rendre visite au détenu dans un délai de quarante-huit heures à compter de la délivrance de l'ordonnance de mise en détention et de le faire au moins une fois par mois (pendant la période de détention) pour veiller au bien-être du détenu et contrôler ses conditions de détention.
- Les personnes habilitées par la Commission des droits de l'homme de Sri Lanka sont autorisées à visiter les lieux de détention.
- Le juge doit demander à l'Inspecteur général de la police d'ouvrir une enquête en cas d'allégations de torture émanant d'un détenu, afin de permettre au Procureur général d'engager des poursuites pénales contre l'auteur de l'infraction.
- Les ordonnances de placement en détention rendues en vertu de la loi nº 12 sont soumises à un contrôle judiciaire, conformément aux articles 126, 140 et 141 de la Constitution.
- Les avocats ont le droit de communiquer avec les personnes placées en détention provisoire ou détenues et de les représenter.
- Les suspects placés en détention provisoire ou détenus ont le droit de communiquer avec leurs proches.
- Afin de limiter les retards, tout procès tenu en vertu de la loi nº 12 ne peut être ajourné, à moins que des circonstances exceptionnelles ne justifient un report d'audience.
- La Cour d'appel peut accorder une libération sous caution à une personne placée en détention provisoire ou détenue en application de cette loi si le procès n'a pas commencé après l'expiration d'un délai de douze mois à compter de la date d'arrestation. La Haute Cour est également habilitée à accorder une libération sous caution à ces personnes.
- La Haute Cour peut accorder une libération sous caution si le procès n'a pas commencé après l'expiration d'un délai de douze mois à compter du jour où elle est saisie de l'affaire.

7. L'effet cumulatif de ces modifications, issues de débats approfondis avec toutes les parties prenantes, y compris la société civile, aura un réel effet sur la loi en vigueur.

8. Afin de tirer profit des progrès accomplis, un sous-comité du Cabinet a été constitué en septembre 2022 pour élaborer une législation complète sur la lutte contre le terrorisme qui équilibre les questions de sécurité nationale tout en tenant compte, notamment, des normes internationales et des pratiques exemplaires.

Disparitions forcées
Recommandations figurant aux paragraphes 116.61, 116.62, 116.66 et 116.67

9. Les dispositions de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ont été pleinement intégrées dans le droit interne[3]. La loi nº 5 de 2018 relative à la Convention criminalise les disparitions forcées, permettant aux familles des victimes de bénéficier de recours effectifs et d'obtenir une indemnisation ainsi que des informations sur le lieu où se trouvent les victimes.

10. La loi portant création du Bureau des personnes disparues[4] et la loi portant création du Bureau des réparations[5] complètent la législation interne concernant les enquêtes et l'indemnisation des victimes de disparitions forcées. En outre, les directives[6] publiées par le Ministre de la justice en 2019 habilitent les autorités compétentes à procéder à des perquisitions dans tout lieu de détention[7].

B. Coopération avec les mécanismes internationaux et respect des normes internationales

Ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture, et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
Recommandations figurant aux paragraphes 116.2 à 116.10
et engagement figurant au paragraphe 121

11. Sri Lanka a adhéré à la Convention contre la torture, et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants le 5 décembre 2017, et celle-ci est entrée en vigueur le 4 janvier 2018. La Commission des droits de l'homme de Sri Lanka a été désignée comme le mécanisme national de prévention.

Ratification du deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort
Recommandations figurant aux paragraphes 116.1, 116.53 et 116.54

12. En tant que pays dualiste, Sri Lanka s'acquitte de ses obligations au titre des traités internationaux grâce à des processus juridiques, constitutionnels et judiciaires. Le droit à la non-discrimination pour quelque motif que ce soit est consacré comme un droit fondamental dans le titre III de la Constitution. La portée de ces droits a été étendue par la jurisprudence de la Cour suprême de Sri Lanka.

13. Le droit à la vie est garanti par des décisions de justice[8], et dans plusieurs affaires relatives aux droits fondamentaux en instance devant la Cour suprême, des ordonnances provisoires ont été rendues pour suspendre l'exécution de la peine de mort. Dans une récente modification du Code pénal[9], l'âge plancher pour la peine de mort est passé de 16 à 18 ans. De ce fait, une sentence de mort ne peut être prononcée ou enregistrée contre une personne âgée de moins de 18 ans au moment où elle a commis les faits.

14. Sri Lanka pratique une politique « abolitionniste », et un moratoire est en place depuis 1976. En dépit d'intenses débats sociétaux qui, de temps à autre, poussent à l'application de la peine de mort, le Gouvernement sri-lankais a toujours maintenu le moratoire. En outre, Sri Lanka a voté en faveur de la résolution biennale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le moratoire universel sur la peine de mort.

C. Mécanismes établis pour la promotion des droits de l'homme

Commission des droits de l'homme de Sri Lanka
Recommandations figurant aux paragraphes 116.16 et 116.17
et engagement figurant au paragraphe 127

15. La Commission des droits de l'homme de Sri Lanka a été reconstituée conformément à la procédure prévue par la Constitution et des fonds lui ont été alloués conformément aux articles 3 et 8 de la loi nº 21 de 1996 aux fins de la réalisation de son mandat. Au cours de la période considérée (2018-2022), le Gouvernement sri-lankais a doté la Commission des droits de l'homme de Sri Lanka d'un budget total de plus de 1,17 milliard de roupies sri-lankaises.

16. Indépendante sur le plan opérationnel, la Commission des droits de l'homme de Sri Lanka a pris des mesures conformément à son mandat et aux Principes de Paris pour assurer la promotion des droits de l'homme et le suivi de la réalisation des droits fondamentaux[10]. En tant qu'observatrice indépendante, la Commission a collaboré avec le Gouvernement sri-lankais à l'élaboration des rapports périodiques qu'il doit présenter aux organes conventionnels des Nations Unies, les rapports les plus récents étant le neuvième rapport périodique à l'intention du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, le troisième rapport à l'intention du Comité des travailleurs migrants et le présent rapport.

17. La Commission des droits de l'homme de Sri Lanka continue de contrôler le profil des membres des forces armées et de police désignés par le Gouvernement sri-lankais pour

les missions de maintien de la paix de l'ONU, et un total de 1 885 personnes ont fait l'objet d'un examen préalable au déploiement depuis 2016.

Mise en œuvre du Plan d'action national en faveur des droits de l'homme (2017-2021)
Recommandations figurant aux paragraphes 116.18 à 116.26 et 116.27

18. Après le lancement officiel en novembre 2017 du Plan d'action national en faveur des droits de l'homme pour 2017-2021, disponible en singhalais, tamoul et anglais, une entité interministérielle a été mise en place pour assurer le suivi des indicateurs clefs de performance. Chacun des 10 objectifs thématiques clefs a été assigné à une institution pilote qui collabore avec d'autres organismes compétents ayant alloué à partir de leurs budgets respectifs les ressources financières nécessaires à la réalisation des indicateurs clefs de performance relevant de leur compétence.

Commission des langues officielles
Recommandations figurant au paragraphe 116.172

19. La Commission des langues officielles est l'organe statutaire chargé de faire des recommandations concernant les politiques linguistiques, de promouvoir l'utilisation et l'appréciation des langues officielles et de mener des enquêtes en réponse à toute plainte pour violation des lois linguistiques. Elle a lancé son site Web officiel[11] en 2022, marquant ainsi une étape importante pour ce qui est de sensibiliser le public à son travail et de l'associer à la lutte contre les violations des droits linguistiques.

20. Pour assurer l'application synergique de la politique publique relative aux langues officielles, ainsi qu'une compréhension harmonisée de celle-ci, plusieurs ministères et institutions participent au projet de promotion de l'égalité des langues nationales (2018-2022)[12] aux côtés d'organisations de la société civile. Ce projet constitue un mécanisme de responsabilité solide pour toutes les entités qui prennent part à l'application de la politique publique relative aux langues officielles dans le pays, et dans ce contexte, la Commission des langues officielles soumet chaque année un rapport au Parlement sri-lankais.

D. Autres politiques et réglementation

Loi sur le droit à l'information
Engagement figurant au paragraphe 120

21. Comme l'exige la loi sur le droit à l'information[13], tous les ministères et services de l'État ont nommé en leur sein des responsables de l'information. Créée par cette loi, la Commission du droit à l'information, l'organe central indépendant de contrôle et d'application, est habilitée à mener des enquêtes sur les plaintes pour non-respect de la loi, à recommander des mesures disciplinaires à l'encontre des fonctionnaires fautifs et à poursuivre ceux qui commettent des infractions visées par la loi[14].

Sensibilisation au niveau local
Recommandation figurant au paragraphe 116.28

22. Ces dernières années, toutes les politiques et législations nationales ont été élaborées dans le cadre de vastes consultations réunissant les parties prenantes au niveau local. Après l'adoption de ces politiques et législations, des campagnes de sensibilisation ont été menées et ont bénéficié d'une couverture médiatique appropriée. Par exemple, le Ministère de la justice, en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations, a lancé dans les médias une campagne visant à faire connaître les politiques gouvernementales de lutte contre la traite des êtres humains[15]. Les forces de police sri-lankaises, en particulier la Division de la police de proximité, mènent régulièrement des campagnes de sensibilisation pour informer le public sur les politiques et la législation existantes en matière de prévention de l'abus de drogue, de la maltraitance d'enfants, des infractions au Code de la route, des droits des femmes et des enfants, et sur les législations environnementales.

Éducation aux droits de l'homme
Recommandations figurant aux paragraphes 116.29 et 116.30

23. L'éducation aux droits de l'homme fait partie des formations dispensées à tous les membres des forces de l'ordre et des forces armées et des agents pénitentiaires tout au long de leur période de service, à savoir la formation de base pour les nouveaux arrivants, la formation continue et la formation dans les instituts d'enseignement supérieur. Les programmes couvrent les droits fondamentaux garantis par la constitution, les principes du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme, la responsabilité du supérieur hiérarchique, les opérations militaires dans le cadre national relatif aux droits de l'homme, le droit de la procédure pénale, les droits des citoyens, et les devoirs et obligations des forces de l'ordre.

24. L'Institut de formation aux opérations de paix, qui assure la formation des soldats de la paix sri-lankais avant leur départ pour les missions de l'ONU, propose depuis 2021 un cours de base sur le droit international humanitaire et les droits de l'homme, sous la houlette de la Direction des droits de l'homme et du droit international humanitaire de l'armée sri-lankaise.

25. Le Département des prisons propose à ses agents, en collaboration avec l'Université de Colombo et sous forme de cours à distance, un cursus de niveau avancé concernant l'approche fondée sur les droits de l'homme dans l'administration pénitentiaire.

26. Les programmes scolaires existants permettent aux élèves de comprendre les valeurs culturelles et religieuses des différentes communautés. En collaboration avec le Bureau pour l'unité et la réconciliation nationales, le Ministère de l'éducation a inclus en 2017 des cours sur la paix et la réconciliation dans les programmes scolaires, et la matière « droits de l'homme » a également été incluse dans le programme de l'enseignement secondaire, et le reste à ce jour.

Contrôle et coopération avec la société civile
Recommandations figurant aux paragraphes 116.104 à 116.107

27. Sri Lanka possède une société civile dynamique et les organisations non gouvernementales ont, au fil des ans, grandement contribué au développement et à l'épanouissement des populations, en complétant les programmes publics et en formulant des commentaires constructifs sur les politiques publiques afin de les améliorer. Au cours de la période considérée, le Gouvernement a mené des consultations approfondies avec toute une série d'organisations de la société civile lors de l'élaboration des projets de loi et des rapports nationaux demandés par les organes conventionnels des Nations Unies. Les observations et commentaires exprimés par les organisations de la société civile lors des consultations ouvertes organisées dans le cadre de l'établissement de ce rapport national figurent à l'annexe B.

28. Le Gouvernement sri-lankais reste déterminé à protéger et à promouvoir la liberté d'expression et le champ d'action de la société civile et à faire en sorte que les plaintes reçues concernant des agressions présumées contre des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et des membres de la société civile fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites. Il a pris des mesures pour prévenir toute surveillance susceptible d'intimider les personnes. En 2018, le Ministère de la sécurité publique a publié une déclaration à la presse dans les trois langues officielles pour informer le public des mécanismes disponibles pour déposer une plainte en cas d'agression, à savoir : le Groupe des enquêtes spéciales, le centre d'opération « Tell IGP » des forces de police sri-lankaises, les mécanismes de plainte de la Commission des droits de l'homme de Sri Lanka et de la Commission nationale de la police.

29. Il convient de souligner que des organisations non gouvernementales nationales et internationales ont été créées en vertu d'autres lois sri-lankaises que la loi sur les organisations de bénévolat social[16]. En août 2021, le Cabinet a approuvé l'élaboration d'un nouveau projet de loi pour remplacer la loi susmentionnée. Le Collectif national des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales a été invité à soumettre ses propositions sur le nouveau projet de loi et à nommer deux représentants afin qu'ils intègrent le comité chargé de rédiger ledit projet.

30. L'article 14 de la Constitution sri-lankaise garantit la liberté d'expression et de réunion, et les tribunaux ont systématiquement défendu ces droits. Toutefois, conformément à l'article 15 de la Constitution, ces droits sont limités dans l'intérêt de la sécurité nationale et de l'ordre public. Le Gouvernement a rappelé que les manifestations devaient se tenir dans le cadre de la loi et ne devaient pas se transformer en actes d'obstruction ou d'occupation illégales. Chacun peut exercer ses droits et ses libertés dans les limites de ce cadre.

E. Questions touchant plusieurs domaines

Égalité et non-discrimination
Recommandations figurant aux paragraphes 116.31 à 116.39 et 116.60

31. Étant donné la diversité qui caractérise Sri Lanka sur les plans démographique et culturel, le système juridique du pays est formé d'une multiplicité de lois qui visent à prendre en considération et à préserver les traditions et rites culturels et religieux des communautés qui le composent. Les lois coutumières et le droit des personnes, tels qu'applicables aux différentes communautés, prévalent sur le droit commun du pays[17]. Par conséquent, dans chaque communauté ou groupe religieux ou ethnique, les questions relatives au mariage, au divorce ou à la succession sont régies par le droit des personnes qui leur est applicable.

32. Étant donné les préoccupations soulevées par le caractère discriminatoire de certaines dispositions du droit des personnes, en particulier à l'égard des femmes et des filles, Sri Lanka s'est engagé, dans son plan national d'action pour les droits de l'homme, à réviser toutes ses lois afin de veiller au respect des dispositions constitutionnelles en matière d'égalité et de non-discrimination.

33. En conséquence, la loi portant modification de l'ordonnance sur la mise en valeur des terres[18] a été promulguée de manière à ce que les hommes et les femmes jouissent des mêmes droits en matière de succession, d'héritage et de copropriété, indépendamment de leur sexe[19]. Constatant que l'ordonnance n'accordait pas la même priorité aux femmes lors de l'octroi de terres et qu'elle posait donc un problème en matière d'égalité femmes-hommes qui devait être résolu, le Ministère de l'aménagement du territoire a décidé que dorénavant, lorsqu'aucun héritier n'avait été désigné, la personne qui avait mis en valeur les terres, qui les occupait ou se trouvait en leur possession, ou qui détenait le certificat de possession ou était le bénéficiaire de la donation les concernant en devenait propriétaire. Le nom des enfants adoptés doit également figurer dans le document établissant les droits en matière de succession.

34. En outre, il a été jugé nécessaire de procéder à l'examen de la loi musulmane sur le mariage et le divorce[20]. Composé de 10 membres nommés par le Ministre de la justice en décembre 2020, le comité consultatif sur les réformes du droit musulman a remis son rapport à cet égard au ministre en juin 2021, rapport qui a également été transmis au Conseil des ministres. Le comité consultatif a été invité à formuler des observations complémentaires.

Non-discrimination fondée sur l'orientation sexuelle
Recommandations figurant aux paragraphes 116.37 à 116.39
et engagement figurant au paragraphe 125

35. Le droit à l'égalité et à la non-discrimination garanti par la Constitution englobe implicitement la non-discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, ce que la Cour suprême de Sri Lanka a confirmé dans une déclaration récente sur les infractions du Code pénal susceptibles d'être appliquées aux rapports sexuels entre personnes de même sexe[21]. Des poursuites pénales engagées contre des personnes en raison de leur orientation sexuelle ont également été abandonnées à la suite de plaidoiries s'appuyant sur le fait que l'homosexualité n'était ni une maladie mentale ni une infraction[22]. En outre, le Sri Lanka College of Psychiatrists, principale instance médicale du pays en matière de santé mentale et de psychiatrie, a déclaré publiquement en 2021 qu'il ne considérait pas l'homosexualité comme une maladie mentale.

36. La déclaration de la Cour suprême a donné lieu au réexamen d'un certain nombre de procédures pénales portant sur la non-discrimination. À la suite de consultations menées en

2022 entre l'Inspecteur général de la police et des représentants de la société civile travaillant sur les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et queers (LGBTIQ+), auxquelles ont participé toutes les parties prenantes, un Inspecteur général adjoint de la police a été nommé afin de s'occuper des difficultés rencontrées par la communauté LGBTIQ+.

37. En 2022, une proposition de loi a été soumise au Parlement afin de modifier le Code pénal dans le but de protéger la communauté LGBTIQ+.

38. Le Programme national de lutte contre le sida et les maladies sexuellement transmissibles du Ministère de la santé gère 30 centres de traitement antirétroviral qui fournissent des services gratuits dans l'ensemble du pays[23]. Selon la réglementation en vigueur, la reconnaissance juridique de l'identité de genre des personnes transgenres peut être obtenue dans un délai allant de trois à cinq jours[24].

Réconciliation et établissement des responsabilités

Position du Gouvernement sri-lankais sur la résolution 30/1 et les résolutions successives du Conseil des droits de l'homme
Recommandations figurant aux paragraphes 116.89 à 116.91 et engagement figurant au paragraphe 128

39. Le retrait de Sri Lanka du coparrainage de la résolution 30/1 du Conseil des droits de l'homme et son rejet catégorique de ladite résolution et des résolutions qui lui ont succédé (34/1, 40/1, 46/1, 51/1) étaient fondés sur les graves problèmes constitutionnels, de fond et de procédure, comme cela a été expliqué dans la déclaration du Ministre des affaires étrangères de Sri Lanka lors du débat de haut niveau de la quarante-troisième session du Conseil[25]. Le Parlement avait rejeté la décision de coparrainer la résolution 30/1 puisque celle-ci était contraire à la Constitution et portait atteinte à la souveraineté de la nation.

40. Malgré le rejet de la résolution 30/1, Sri Lanka a poursuivi sa collaboration avec le Conseil dans un esprit de coopération et de dialogue. Le Gouvernement sri-lankais est fermement convaincu que les mesures visant à promouvoir la réconciliation nationale et les droits de l'homme doivent s'appuyer sur la coopération avec le pays concerné, être compatibles avec les aspirations de son peuple et conformes à son cadre juridique national pour être constructives et durables. Dans ce contexte, le Gouvernement sri-lankais a mis en place des mécanismes nationaux de réconciliation au lendemain d'un conflit.

Mécanismes sri-lankais de réconciliation nationale
Recommandations figurant aux paragraphes 116.63 à 116.65, 116.69 à 116.88, 116.92 à 116.94, 116.131, 116.133, 116.171 et engagement figurant au paragraphe 126

41. Au cours de la période considérée, les mécanismes nationaux (le Bureau des personnes disparues, le Bureau des réparations, le Bureau pour l'unité et la réconciliation nationales et la Commission d'enquête présidentielle) ont mené à bien de nombreuses activités productives et constructives. Ils sont fortement soutenus dans leurs initiatives par le Conseil du développement durable.

42. Parmi les progrès accomplis au cours de la période considérée, on peut signaler les suivants :

a) Le Bureau des personnes disparues et le Bureau des réparations sont désormais opérationnels grâce à la nomination de commissaires et à l'allocation des ressources financières nécessaires pour mener à bien les tâches qui leur ont été confiées. Ils adoptent une approche centrée sur la victime dans leurs relations avec le public ;

b) Le Bureau des personnes disparues a établi des mécanismes visant à prêter assistance aux victimes, à leurs familles et aux témoins dans les meilleurs délais. Il a organisé des commissions d'enquête préliminaire dans le cadre de ses procédures de vérification précédant la tenue d'une enquête approfondie. Plus de 85 % des personnes ayant contacté le Bureau ont rencontré des membres des commissions et leurs témoignages ont été consignés. Un tel taux de participation montre que le processus mis en place par le Bureau jouit de la confiance du public. Un arrêté extraordinaire a été publié au journal officiel[26] afin de

prolonger de deux ans (de 2021 à 2023) la validité des dispositions de la loi sur l'enregistrement des décès relatives au certificat d'absence[27]. Le Bureau a demandé à la Banque centrale de Sri Lanka de diffuser à nouveau des directives à tous les organismes de financement, en insistant sur l'importance de reconnaître le certificat d'absence comme un document légal ;

c) Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est un partenaire international essentiel qui soutient le travail du Bureau des personnes disparues en lui faisant bénéficier de ses compétences juridiques et médico-légales, ainsi que de ses conseils en matière de protection et de gestion des données. En outre, l'Organisation des Nations Unies, des organismes donateurs et plusieurs organisations non gouvernementales situées à Sri Lanka ont exprimé leur volonté de coopérer avec le Bureau des personnes disparues, notamment en lui apportant des compétences techniques et en dispensant des formations ;

d) La politique de réparation nationale et les lignes directrices formulées par le Bureau des réparations ont été approuvées par le Conseil des ministres en août 2021 et déposées au Parlement en février 2022, conformément aux dispositions de la loi sur le Bureau des réparations. En conséquence, le Bureau des réparations fournit une aide et une assistance qui s'étendent à huit domaines d'intervention, à savoir la fourniture d'aide à la subsistance, la restitution des droits fonciers, la fourniture de logements, le développement des infrastructures locales, l'aide administrative, le soutien psychosocial et les mesures visant à promouvoir l'unité, la réconciliation et la non-répétition de la violence. Le Bureau intervient actuellement sur le terrain dans les situations recensées comme nécessitant une intervention[28]. En 2021 et 2022, il s'est vu allouer un budget d'un montant respectif de 459 millions et de 840 millions de roupies sri-lankaises, et 85 % de ses dépenses totales de fonctionnement de 2022 ont été consacrées au versement d'indemnités. En novembre 2022, les indemnisations versées concernaient 3 494 cas de décès, de blessures, de personnes disparues ou de dommages matériels imputables au conflit dans les provinces du Nord et de l'Est et s'élevaient à 277,9 millions de roupies sri-lankaises ;

e) Le Bureau pour l'unité et la réconciliation nationales s'acquitte de son mandat qui couvre huit domaines thématiques. Il joue un rôle de plus en plus important dans la construction de l'unité et de la réconciliation nationales grâce à ses activités continues dans les domaines de la cohésion sociale, de la transformation des conflits, de la formation linguistique auprès des jeunes, des fonctionnaires, de chefs communautaires et religieux, et de l'assistance psychologique aux victimes. En outre, par l'intermédiaire de son programme de collaboration économique, il a fourni une aide à la subsistance à plus d'un million de personnes vivant dans les communautés touchées par le conflit et a contribué à la remise en état des infrastructures de base utilisées par ces personnes ;

f) Dirigée par un juge en exercice de la Cour suprême, la Commission d'enquête présidentielle chargée de l'évaluation des conclusions des commissions et comités précédents sur les droits de l'homme et de la voie à suivre continue de mener à bien sa mission en auditionnant des témoins et en examinant les rapports précédents[29], l'objectif étant de résoudre les questions liées à la réconciliation et à l'établissement des responsabilités et de renforcer ces deux volets en s'appuyant sur des institutions nationales. Elle a présenté son premier rapport d'activité au Président sri-lankais en juillet 2021. Ses recommandations ont abouti à la création d'un conseil consultatif dans le cadre de la loi sur la prévention du terrorisme, à des modifications substantielles de ladite loi et à la libération de détenus. Après avoir tenu des audiences publiques à Colombo, Jaffna et Kilinochchi, la Commission a soumis son deuxième rapport d'activité en février 2022, rapport qui est actuellement étudié par les entités compétentes. Le mandat de la Commission a été prolongé jusqu'au 31 janvier 2023, date à laquelle la Commission devra soumettre son rapport final au Président ;

g) Le Gouvernement cherche à mettre en place une commission vérité et réconciliation crédible dans le cadre de la Constitution. Des évaluations sont en cours concernant la forme qu'une telle commission devrait prendre pour répondre aux besoins du pays ;

h) Afin de renforcer les contacts avec les Sri-Lankais d'outre-mer, toutes communautés et générations confondues, le Conseil des ministres a approuvé,

le 19 décembre 2022, la création d'un Bureau pour les Sri-Lankais d'outre-mer, qui permettra une coopération plus étroite[30].

43. Le Président Ranil Wickramasinghe a convoqué une conférence multipartite le 13 décembre 2022 afin de définir une approche commune s'agissant de trouver des solutions en faveur de la réconciliation[31]. Il a souligné que tous les partis politiques devaient unir leurs efforts dans cet objectif. L'organisation de cette conférence a constitué une étape importante pour faire avancer le processus de réconciliation et a été saluée par les partis politiques.

44. En 2022, le Président a nommé un sous-comité ministériel chargé de promouvoir la réconciliation entre les différentes communautés et d'étudier les problèmes que rencontrent les personnes concernées en vue d'y apporter des solutions. Ce sous-comité est composé de quatre membres (Premier Ministre, Ministre de la justice, Ministre des affaires étrangères et Ministre de la pêche), et le Président en assure la présidence. Une unité spéciale a été créée au Secrétariat présidentiel afin de l'assister dans la réalisation de ses tâches.

45. Cette unité coordonne également les questions relatives à la résolution des problèmes fonciers dans la Province du Nord, où elle facilite le travail du Bureau des personnes disparues et du Bureau pour l'unité et la réconciliation nationales.

46. Après la fin du conflit, le Gouvernement a accordé la plus grande priorité à la remise à disposition, dans les plus brefs délais, des terres détenues par les forces de sécurité pendant le conflit. En novembre 2022, les autorités locales avaient restitué 92 % des terrains privés détenus par l'armée à leurs propriétaires civils légitimes. Le processus d'indemnisation pour les terres qui seront conservées à des fins de sécurité est en cours. L'armée de l'air sri-lankaise, en coordination avec le représentant du Gouvernement à Jaffna, a lancé un site Web (www.jaffna.dist.gov.lk) permettant aux propriétaires concernés de déposer des demandes d'indemnisation pour les terres conservées par les forces aériennes à la base aérienne de Palaly et dans la zone de haute sécurité.

47. Le Bureau des réparations a lancé, en coopération avec le Ministère de la justice, un service mobile d'accès à la justice dans la Province du Nord. Accessible du 26 au 30 janvier 2022, ce service visait à venir en aide à la population et à l'informer sur les services mis à disposition par le ministère et ses institutions. Quelque 950 familles ayant des problèmes de papiers en ont bénéficié. Le Ministère des finances et le Ministère de la justice ont évalué les résultats du service mobile et prévoient la tenue d'autres sessions dans le Nord, ainsi que l'extension du programme à d'autres provinces du pays.

48. Le Bureau des réparations a mené entre 2021 et mi-2022 un programme pilote de soutien psychosocial s'appuyant sur un manuel de formation internationalement reconnu. Adoptant une approche de gestion « au cas par cas », 26 agents spécialement formés ont examiné 131 dossiers dans les provinces du Nord, de l'Est, du Sud et du Nord-Ouest et ont orienté les participants vers les services adaptés en fonction des besoins de ces derniers. Le Bureau des réparations a fait procéder à une évaluation externe de la réussite de ce programme et, sur la base des recommandations issues de cette évaluation, il envisage la création d'une unité de soutien psychosocial spécialisée afin d'institutionnaliser le programme. Au total, 50 agents (24 de langue cinghalaise et 26 de langue tamoule) représentant les 25 districts ont été formés dans le cadre de ce programme.

F. Droits civils et politiques

Liberté et sécurité de la personne
Recommandations figurant aux paragraphes 116.67, 116.68, 116.95 et 116.96

49. La protection contre la détention arbitraire et la torture est un droit fondamental inscrit dans la Constitution et c'est la Cour suprême qui est saisie en cas de violation de ce droit. Les familles des personnes détenues peuvent, après vérification de leur identité, obtenir des informations (en personne ou par téléphone) auprès de l'établissement pénitentiaire concerné ou du siège de l'administration pénitentiaire. Des dispositifs ont été mis en place pour que les détenus puissent, sur demande et sous la surveillance d'agents pénitentiaires, contacter leur famille, leurs avocats ou d'autres parties par lettre, par téléphone ou lors de visites sur rendez-vous ou de conversations vidéo. L'Inspecteur général de la police a publié des

circulaires ordonnant d'afficher dans les cellules de garde à vue les droits des détenus dans les trois langues officielles et de remettre un acte d'arrestation au plus proche parent.

50. La Commission sri-lankaise des droits de l'homme a mené une étude sur les prisons du pays en 2018, et ses recommandations ont donné lieu à des discussions avec les parties prenantes concernées, le Programme des Nations Unies pour le développement et le monde universitaire. Dans le cadre du renforcement des capacités des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, le Département des prisons s'emploie actuellement à modifier les manuels de formation existants. En outre, sur la base des recommandations susmentionnées, il a élaboré un plan quinquennal (2020-2025) couvrant neuf domaines à réformer, parmi lesquels la gestion des prisons, la surpopulation ou l'amélioration des mesures de sûreté, afin de respecter les normes internationales. Certains domaines recensés dans le plan quinquennal ont déjà fait l'objet de réformes, tandis que les travaux sont en cours pour d'autres.

51. Un Conseil consultatif composé de trois membres a été nommé en juin 2021 en vertu de l'article 13 de la loi sur la prévention du terrorisme. Toute personne ayant fait l'objet d'une ordonnance de placement en détention ou d'une ordonnance restrictive en vertu de la loi, ou quiconque représentant le détenu, peut saisir le Conseil consultatif d'une demande de réexamen de l'ordonnance. En outre, des grâces présidentielles ont été accordées à des suspects placés en détention judiciaire pendant des périodes prolongées pour des chefs d'accusation relevant de la loi sur la prévention du terrorisme.

52. En 2018, le Gouvernement sri-lankais a conclu avec le CICR un accord visant notamment à permettre à l'organisation d'avoir accès à tous les détenus (quel que soit le stade de leur détention et le lieu de détention) et de s'entretenir librement et en privé avec eux.

53. L'Autorité nationale pour la protection des victimes et des témoins d'infractions, en tant qu'organisme officiel chargé de protéger, de promouvoir et de faire respecter les droits des victimes et des témoins de tels actes, a mené des programmes de sensibilisation à l'intention des juges, des fonctionnaires, notamment des fonctionnaires responsables de la Division de la police criminelle, et du public. En 2022, 960 agents publics ont ainsi été formés aux dispositions de la loi n° 4 de 2015 sur l'assistance et la protection des victimes et des témoins d'infractions et sur les services de l'Autorité [32], notamment sur le service téléphonique dédié à l'enregistrement des plaintes.

Droit de ne pas être soumis à la torture
Recommandations figurant aux paragraphes 116.55 à 116.58
et engagements figurant aux paragraphes 121 et 122

54. En tant qu'État partie au Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, Sri Lanka prend très au sérieux les allégations de torture et reste fermement déterminé à prendre toutes les mesures nécessaires pour que ces allégations fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites dans toute la mesure permise par la loi. Lors de la visite du Sous-Comité pour la prévention de la torture dans le pays, qui s'est tenue du 2 au 12 avril 2019, la délégation du Sous-Comité a pu accéder sans entrave à tous les lieux de détention.

55. Afin de garantir une politique de tolérance zéro en matière de torture, plusieurs mesures législatives, procédurales et administratives ont été prises :

- Les enquêtes sur les allégations de torture sont menées par le Groupe spécial d'investigation de la police sri-lankaise et contrôlées par l'Unité de poursuite des auteurs d'actes de torture, qui relève des services du Procureur général ;
- Le 27 novembre 2017, la Commission de la police nationale a fait publier au journal officiel une procédure d'enquête concernant les plaintes déposées contre des policiers, et les coordonnées correspondantes, notamment téléphoniques, ont été publiées sur son site Web ;
- Introduites respectivement en 2021 et 2022, deux modifications majeures apportées au Code de procédure pénale et à la loi sur la prévention du terrorisme autorisent notamment les juges à rendre régulièrement visite aux détenus en garde à vue ;

- Les amendes minimales et maximales applicables en cas de recours à la torture ont été augmentées[33] ;
- Les activités de renforcement des capacités des agents publics ont été améliorées[34] ;
- Des garanties juridiques sont en place pour s'assurer que toute personne placée en garde à vue ne fasse pas l'objet de mauvais traitements.

Liberté de pensée, de conscience et de religion, et prévention des discours haineux
Recommandations figurant aux paragraphes 116.40 à 116.43, 116.97 à 116.103 et 116.172

56. Le Gouvernement ne tolère aucun acte de haine ou d'intolérance religieuse, applique une politique de tolérance zéro à l'égard de tels actes et prend des mesures pour les combattre. Alors que la loi sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques érige déjà en infraction la propagation de la haine religieuse ou raciale ainsi que tout appel à la haine religieuse ou raciale, l'article 15 (par. 2) de la Constitution dispose que la liberté d'expression est soumise aux restrictions prescrites par la loi dans l'intérêt de « l'harmonie raciale et religieuse ». Dans ce cadre, la loi est strictement appliquée aux auteurs de tels actes ayant fait l'objet d'un signalement. Des mesures ont également été prises en parallèle afin de promouvoir l'harmonie religieuse et de prévenir les discours haineux.

57. Le jour du dimanche de Pâques 2019, Sri Lanka a été victime d'une série d'attentats terroristes qui ont entraîné la mort de plus de 250 civils et blessé plusieurs centaines de personnes. Tout en prenant les mesures immédiates qui s'imposaient pour maintenir la sécurité publique, la loi et l'ordre, des dispositions ont été prises afin de lutter contre les discours haineux et toutes les formes de crimes à l'égard des groupes ethniques et des communautés de croyants, et contre la radicalisation religieuse et l'extrémisme violent. Toutes les communautés, en particulier la communauté musulmane, ont soutenu le Gouvernement et les forces de sécurité dans leurs activités visant à identifier les terroristes et à prévenir de nouveaux attentats.

58. Des enquêtes approfondies sur ces attentats ont été ouvertes et plusieurs suspects ont été arrêtés et auditionnés afin de recueillir des preuves. Le décès des auteurs directs des attentats-suicides a compliqué la tâche des enquêteurs. Malgré ces difficultés, les services de police mènent l'enquête sous la supervision des services du Procureur général. Le 4 octobre 2021, un tribunal composé de trois juges de la Haute Cour de Colombo a inculpé 25 personnes soupçonnées d'avoir participé aux attentats terroristes du dimanche de Pâques. Le Procureur général a présenté plusieurs actes d'accusation auprès de plusieurs autres Hautes Cours et les procès correspondants sont en cours.

59. Conformément à la circulaire publiée en juin 2017, la police applique strictement les dispositions de la loi aux auteurs d'incitation à la haine et d'actes de violence à l'égard de groupes religieux. Les activités de la police de proximité ont été renforcées pour promouvoir le dialogue entre les communautés ethniques, et les chefs religieux jouent un rôle essentiel pour contenir les attaques violentes contre les minorités ethniques et religieuses.

60. Le Bureau pour l'unité et la réconciliation nationales a mené, notamment à l'intention de 4 500 élèves, 21 programmes visant à promouvoir la coexistence religieuse. Il continue de dispenser des formations interactives sur la transformation des conflits dans des régions particulièrement vulnérables aux violences interreligieuses, et ces programmes servent de dispositif d'alerte rapide pour prévenir la violence religieuse. Plus de 150 000 personnes, dont des religieux bouddhistes, islamiques, hindous et chrétiens, des professionnels, des leaders d'opinion et des fonctionnaires, ont été formés depuis 2017. Le Bureau pour l'unité et la réconciliation nationales élabore actuellement un plan d'action national sur la prévention de l'extrémisme violent. En collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Bureau a dispensé une formation en ligne sur la prévention de l'extrémisme violent à plus de 300 jeunes dans tout le pays, et a mis en place un programme de microfinancements pour soutenir des initiatives locales.

Lutte contre la traite des êtres humains
Recommandations figurant aux paragraphes 116.108 à 116.111 et 116.147

61. L'équipe spéciale nationale chargée de lutter contre la traite des êtres humains pilote les travaux menés dans les quatre grands domaines suivants : la prévention, la protection, l'engagement de poursuites et le partenariat. Malgré les difficultés, les institutions associées à l'équipe spéciale ont réussi à atteindre les objectifs fixés dans les plans d'action nationaux pour les périodes 2015-2019 et 2021-2025, qui avaient été approuvés par le Conseil afin de surveiller et de combattre la traite des êtres humains. Ces objectifs comprenaient notamment : la création de l'Autorité nationale pour la protection des victimes et des témoins d'actes criminels, et d'une division de la police pour les victimes d'actes criminels et l'assistance et la protection des témoins ; la mise en place de programmes de sensibilisation destinés aux fonctionnaires et portant sur la loi sur la protection des témoins ; et la création d'un fonds d'indemnisation pour les victimes de violence.

62. En 2021, l'équipe spéciale nationale chargée de lutter contre la traite des êtres humains a renforcé ses capacités d'investigation en créant la Division d'enquête sur la traite des êtres humains, le trafic et la criminalité maritime, qui relève de la Direction de la police judiciaire. Cette division a permis de faciliter l'identification des victimes, notamment des travailleurs migrants, d'enquêter sur des cas de traite et d'engager des poursuites contre les trafiquants. Depuis 2020, 11 actes d'accusation ont été notifiés et une personne a été déclarée coupable d'infraction à l'article 360 (al. c)) du Code pénal, ce qui marque un progrès notable. Les services de la ligne d'assistance téléphonique consacrée à la traite ont été étendus et comprennent désormais une assistance en ligne pour orienter les victimes. Un nouveau centre d'hébergement a également été créé afin d'accueillir les victimes d'actes criminels, et notamment de traite.

63. La police sri-lankaise mène des programmes de formation continue afin d'améliorer les capacités d'investigation de ses agents, en particulier de ceux qui sont rattachés à la Division d'enquête spéciale de la Direction de la police judiciaire. Les services du Procureur général mènent également des programmes de renforcement des capacités pour améliorer les compétences des procureurs, en particulier dans le domaine de la traite.

G. Promotion des droits économiques, sociaux et culturels

64. Sri Lanka s'emploie à maintenir son indice de développement humain à un niveau correct et à garantir le bien-être économique, social et culturel de sa population grâce à des programmes de protection sociale cohérents et efficaces. Cependant, le pays fait actuellement face à des difficultés socioéconomiques sans précédent résultant de plusieurs facteurs internes et externes, parmi lesquels la pandémie de COVID-19 et la crise mondiale, et le Gouvernement sri-lankais s'attache en priorité à régler les problèmes économiques et financiers sous-jacents, notamment en menant avec le Fonds monétaire international et les donateurs bilatéraux des discussions sur la restructuration de la dette, qui progressent.

Moyens de subsistance, protection sociale et lutte contre la pauvreté
Recommandations figurant aux paragraphes 116.112 à 116.123 et 116.130

65. Grâce aux mesures d'aide sociale durables qu'il a prises en vue d'autonomiser les groupes les plus vulnérables, Sri Lanka a fait d'importants progrès en matière de lutte contre la pauvreté. Depuis le début de la crise économique, les autorités sri-lankaises sont attentives au ralentissement des activités économiques et s'attachent à faire en sorte que les ménages soient en mesure de se procurer des produits de première nécessité, notamment des denrées alimentaires adéquates.

66. Dans ce contexte, le Gouvernement sri-lankais applique des mesures de protection sociale qui visent en particulier les groupes de population les plus vulnérables. Ainsi, le projet de budget pour 2023 conserve les régimes de prestations sociales existants et prévoit de nouvelles mesures d'aide[35] ciblant les groupes confrontés à des difficultés économiques. Des dispositions ont été prises pour augmenter les allocations sociales versées à plus de 3 millions de personnes, y compris aux bénéficiaires du programme Samurdhi, aux personnes handicapées et aux personnes ayant des maladies rénales, et à plus de 726 000 familles

rencontrant des difficultés économiques. Outre les crédits budgétaires affectés à l'aide sociale en 2022, 43 milliards de roupies sri-lankaises supplémentaires devraient être allouées au programme de protection sociale. En 2023, 250 millions de roupies sri-lankaises seront débloquées afin d'aider les personnes âgées, les personnes handicapées et les veuves à devenir des entrepreneurs à domicile et à contribuer au développement économique du pays, et 500 millions de roupies sri-lankaises seront affectées au renforcement des programmes de supplémentation nutritionnelle pour les enfants[36].

67. Le Département chargé du programme Samurdhi et la banque régionale de développement proposent aux personnes à faible revenu de tout le pays divers mécanismes de microfinancement par l'intermédiaire de banques locales partenaires. Le Gouvernement sri-lankais a pris des mesures de réduction de la pauvreté, notamment dans les plantations[37] et les zones rurales. La loi portant création de l'Autorité d'aménagement des nouveaux villages dans la région des plantations[38] vise à favoriser l'émancipation sociale et économique des populations de la région. En dépit de la diminution de la pauvreté dans ces zones, des préoccupations subsistent et ces populations font l'objet d'une attention particulière afin que personne ne soit laissé de côté.

68. Pour remédier aux conséquences socioéconomiques de la pandémie de COVID-19 venue s'ajouter à la crise économique, les autorités ont accompagné leurs mesures de santé publique d'une série de dispositifs de protection sociale[39] visant notamment à venir en aide aux familles à faible revenu, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux journaliers, aux agriculteurs et aux personnes travaillant dans de petites entreprises ou dans le secteur informel, et à renforcer leur résilience. Dans le contexte de la COVID-19, plus de 6 millions de familles et de personnes vulnérables ont reçu une aide financière et des denrées sèches, et le Gouvernement sri-lankais a créé un Fonds pour la santé et la sécurité sociale et a mis en place des dispositifs financiers à l'intention des entreprises locales.

69. En outre, les forces de sécurité sri-lankaises ne prennent part aux activités économiques que dans le cadre de projets de protection sociale destinés aux membres des forces armées et continuent de promouvoir l'agriculture verte.

Nutrition et accès aux services de santé
Recommandations figurant aux paragraphes 116.125 à 116.128

70. Fort d'un vaste réseau de services de soins de santé gratuits répartis sur tout le territoire, Sri Lanka est connu depuis longtemps pour ses installations sanitaires de qualité, qui lui permettent de garantir la couverture sanitaire universelle. En effet, depuis son indépendance, Sri Lanka s'est attaché à affecter systématiquement des ressources financières substantielles au système de santé publique. Il existe aussi des établissements de soins de santé privés qui proposent des services payants.

71. Sri Lanka a réussi à contenir la pandémie grâce à ses mécanismes de prévention efficaces établis sur l'ensemble du territoire, à ses politiques de santé publique et à l'adoption d'une approche multisectorielle à l'échelle nationale. Sa stratégie a été saluée par l'Organisation mondiale de la Santé et sa campagne de vaccination contre la COVID-19 a été un succès retentissant : le pays a dépassé les objectifs fixés par l'Organisation, avec une couverture de 97 % de la population cible (les plus de 12 ans) pour la première dose, de 83 % pour la deuxième et de 56 % pour la troisième dose[40].

72. Dans le cadre des mesures que le Gouvernement sri-lankais continue de prendre pour améliorer les capacités des services de santé, neuf établissements de santé et hôpitaux ont été modernisés et reclassés, tandis que les installations de 40 unités de soins médicaux primaires ont été améliorées en 2021. Grâce à l'expansion du projet de santé numérique, davantage d'hôpitaux ont été reliés au système hospitalier de gestion des données de santé.

73. Placé sous l'égide du Ministère de la santé, un réseau de plus de 1 800 dispensaires agréés, tant au niveau local que dans les établissements de soins, fournit des services de base de qualité en matière de santé sexuelle et reproductive, y compris des services de planification familiale. En outre, conformément à l'engagement qu'il a pris d'appliquer le Programme d'action de Beijing et d'améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, Sri Lanka compte un centre de planification familiale pour 10 000 habitants dans la plupart des régions. Formant un solide réseau rattaché au Ministère de la santé, quelque

7 000 sages-femmes fournissent des contraceptifs oraux et sensibilisent la population au cours de visites à domicile.

74. Le Gouvernement sri-lankais a adopté une Politique nationale de nutrition[41] et divers plans et programmes[42], dont le Programme national de supplémentation en micronutriments, qui est mis en œuvre dans tout le pays et s'adresse aux mères enceintes et allaitantes, aux enfants de moins de 5 ans et à tous les enfants scolarisés. La Division de la nutrition du Ministère de la santé[43] a lancé le « mois de la nutrition » en octobre 2022, afin de sensibiliser le grand public aux moyens de bien se nourrir à faible coût. Le Ministère de la santé continue de suivre l'avancement du Plan d'action multisectoriel sur la nutrition lancé en 2020.

Droits de certains groupes ou personnes

Femmes
Recommandations figurant aux paragraphes 116.124 et 116.134 à 116.160
et engagement figurant au paragraphe 124

75. Au cours de la période considérée, le Ministère de la femme, de l'enfance et de l'autonomisation sociale a continué de prendre part à l'élaboration et à l'application de politiques et de plans d'action visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Il est chargé de collaborer avec toutes les entités publiques concernées afin de garantir le respect du principe d'égalité des sexes dans les programmes et plans de ces entités. Un mécanisme de suivi et de reddition de comptes a été mis en place pour que les activités prévues soient correctement réalisées et bénéficient aux femmes.

76. En novembre 2022, le Ministère de la femme, de l'enfance et de l'autonomisation sociale a publié, en consultation avec le Département chargé du budget, une circulaire sur la prise en compte des questions de genre dans l'établissement du budget pour 2023. La Commission des finances a élaboré des lignes directrices sur la question et celles-ci seront utilisées pour établir les plans d'action annuels des conseils provinciaux. Le Ministère continue de faire en sorte que 25 % du budget annuel affecté au développement rural soit consacré à l'autonomisation économique des femmes.

77. Le Gouvernement continue de progresser dans les domaines de l'égalité des sexes et de la promotion de la condition féminine dans les sphères sociale, économique et politique en engageant des réformes et en élaborant des politiques publiques et des plans d'action qui prennent en compte les questions de genre. Élaborée pendant la période considérée (2017-2022) dans la droite ligne du Programme d'action de Beijing et des déclarations pertinentes, la Stratégie nationale relative aux droits des femmes vise à encadrer de manière globale le processus d'élaboration des lois, politiques, programmes, projets et de mécanismes afin de garantir l'égalité des droits et des chances pour les femmes dans toutes les sphères de la vie publique et politique.

78. Introduite dans tous les ministères, la Politique d'intégration du genre prévoit la mise en place de coordonnateurs pour ces questions, la prise en compte des considérations de genre dans la budgétisation et la création de comités de lutte contre le harcèlement sexuel.

79. Rattaché au Ministère de la femme, de l'enfance et de l'autonomisation sociale, le Bureau de la condition féminine a fourni une assistance technique et financière à des femmes travaillant dans les plantations afin de leur permettre de mener à bien leurs projets d'emploi indépendant en 2021 et 2022.

80. Le Gouvernement sri-lankais a adressé à tous les ministères et organismes sectoriels connexes une circulaire sur la collecte de données ventilées par âge et par sexe et sur l'établissement d'un système visant à suivre les dépenses publiques sous l'angle de l'égalité des sexes et à assurer une répartition égale des avantages pour tous.

81. Afin de garantir la protection des femmes sri-lankaises et de leurs droits, ainsi que l'égalité des sexes, le Groupe des femmes parlementaires a examiné les projets de loi ci-après, présentés à la Commission parlementaire spéciale. Actuellement en cours d'élaboration, le premier projet de loi concerne la création d'une commission nationale des femmes qui serait indépendante et aurait pour mandats d'être à l'initiative des réformes juridiques et stratégiques, de contrôler l'application des lois relatives aux droits des femmes et à l'égalité

des genres, et de faire des recommandations au Parlement sur les questions d'équité et d'égalité. Le second projet de loi porte sur la nomination d'une médiatrice indépendante, qui serait placée sous l'égide du Bureau du Médiateur et serait chargée des missions suivantes : enquêter sur les injustices dont des femmes auraient été victimes dans le secteur public et accorder des réparations ; légiférer en vue d'accélérer le traitement des affaires de violence à l'égard des femmes et des filles ; créer au sein des ministères de tutelle concernés des mécanismes de contrôle interne afin de garantir que les forces de sécurité et la police respectent l'interdiction de la torture, du viol et des autres violations des droits de l'homme.

82. Des activités axées sur l'égalité des genres et visant à mobiliser les parties prenantes et à renforcer leurs capacités relatives à la réalisation des objectifs de développement durable à l'échelle locale ont été organisées dans six districts (Jaffna, Vavuniya, Kandy, Anuradhapura, Polonnaruwa et Kalutara). Ces activités s'adressaient en particulier aux responsables de la planification au sein des secrétariats de district, aux responsables de la promotion de la condition féminine, aux conseillers, aux membres d'associations de femmes, aux élus locaux et aux représentants d'organisations de la société civile.

83. Afin d'accroître la participation des femmes aux processus décisionnels et à la vie publique, le Ministère de la femme, de l'enfance et de l'autonomisation sociale et l'université de Peradeniya ont organisé, à l'intention des associations et fédérations de femmes à l'échelle locale, des cours en cinghalais et en tamoul sur les compétences de direction. Un quota de 25 % de femmes candidates a été fixé, et atteint, pour les élections locales ; en conséquence, la représentation des femmes au sein des autorités locales est passée de 2 % (moins de 100 sièges) à 22 % (2 200 sièges) lors des élections de 2017, auxquelles 14 826 femmes s'étaient présentées. Des mesures sont également prises pour accroître la représentation des femmes aux niveaux provincial et national.

84. Sri Lanka a renforcé ses structures institutionnelles afin d'intensifier les activités de lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre. Outre les professionnels de santé et les bénévoles œuvrant dans le cadre du service *Mithuru Piyasa/Naptu Nilayam*, quelque 241 conseillers rattachés aux bureaux de district pour les questions relatives aux femmes et aux enfants sont chargés de conseiller les victimes, de leur fournir un appui psychosocial et de réaliser des examens médicaux. Chacun des 604 postes de police du pays dispose d'un guichet pour les femmes et les enfants tenu par des policières chargées de traiter les plaintes. Les avocats rattachés à la Commission d'aide juridique et certaines organisations de la société civile apportent également le soutien nécessaire (aide juridique, conseils, soutien psychosocial et examens médicaux) aux victimes de violence sexuelle et fondée sur le genre. Les programmes de sensibilisation aux droits des femmes et à la lutte contre ce type de violences ont abouti à une augmentation du nombre de signalements à la police.

85. Le Ministère de la femme, de l'enfance et de l'autonomisation sociale propose des programmes éducatifs sur le genre, la violence sexuelle et fondée sur le genre, la prévention de la grossesse chez les adolescentes et les risques associés aux médias sociaux. Les victimes bénéficient en outre de services de conseil.

86. Faisant suite à la Politique nationale de lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre de 2016, le Plan national d'action (2016-2021) est axé sur trois objectifs : prévenir la violence sexuelle et fondée sur le genre, intervenir en cas de violence de ce type et encourager l'adoption de politiques publiques et de lois visant à combattre ces violences. Il ressort de l'examen de suivi que les ministres ont atteint plus de 60 % des objectifs du Plan national d'action[44]. Des organismes des Nations Unies et d'autres prestataires de services multisectoriels ont aidé les Équipes du Ministère chargées de la promotion de la condition féminine et de l'enfance à mettre en œuvre le Plan national d'action[45].

87. Le Comité national des femmes a poursuivi ses campagnes de prévention du harcèlement sexuel, notamment dans les transports publics, couvrant plusieurs districts. Il gère en outre un service téléphonique d'aide aux femmes joignable 24 heures sur 24 et sept jours sur sept et habilité à recevoir des plaintes. Des lignes directrices relatives à l'orientation des victimes de violence sexuelle et fondée sur le genre et à la coordination des services d'aide à l'échelle des districts et des provinces ont été élaborées dans le cadre d'un projet pilote faisant suite aux consultations approfondies qui avaient réuni des fonctionnaires, des intervenants privés et des représentants de la société civile dans les districts de Mannar et de

Hambantota entre 2017 et 2020. À l'issue du projet pilote, des programmes d'orientation ont été menés dans les districts de Kandy, Kegalle, Gampaha, Anuradhapura et Kalutara. Des foyers d'accueil ont été créés dans sept districts afin de garantir la sécurité des femmes victimes de violences sexuelles, de violence domestique et de traite des personnes, et de leur offrir un hébergement temporaire, des soins de santé physique et mentale, des conseils et une aide juridique[46].

88. Présenté en 2019, le Plan national d'action en faveur des femmes chefs de famille est en cours de modification comme suite aux observations du Ministère des finances. Dans ce contexte, une étude exhaustive des ménages dirigés par des femmes a été réalisée afin de déterminer et d'élaborer des activités ciblées et axées sur la famille qui seraient utiles à chaque groupe vulnérable de femmes chefs de famille.

89. Le Comité national des femmes chefs de famille et le Centre national de Kilinochchi pour les femmes chefs de famille aident ces femmes à s'intégrer dans la population active et à accéder à des moyens de subsistance durables. L'objectif principal du Centre national est de mettre en place un système spécial d'aide aux veuves de guerre et aux personnes à leur charge, toutes communautés confondues. Le Centre recueille en outre des données sur les veuves et les femmes chefs de famille résidant dans la province du Nord et met en œuvre et coordonne des projets, notamment d'orientation vers des services de conseil, dans tous les districts de la Province du Nord.

90. Dans le Plan national d'action, les anciens combattants sont considérés comme un groupe présentant des vulnérabilités particulières et nécessitant un soutien. Quelque 654 anciens combattants, dont 140 femmes et 136 personnes handicapées, ont rejoint les Forces de défense civile.

Bureaux des affaires féminines et de l'enfance
Engagement 123

91. Présents dans 340 Secrétariats de district et de province, les bureaux des affaires féminines et de l'enfance se composent de cinq agents et fournissent des services de conseil et d'assistance socioéconomique aux victimes de violence sexuelle et fondée sur le genre. Trente-cinq bureaux ont été installés dans les provinces du Nord et de l'Est. Dans le cadre de leurs activités de prévention, les agents de ces bureaux mènent régulièrement des campagnes d'information et de sensibilisation. Créés par une circulaire du Ministère de la femme, de l'enfance et de l'autonomisation sociale, ces bureaux favorisent en outre le signalement des actes de violence sexuelle et fondée sur le genre grâce à un mécanisme de proximité visant à protéger le droit des femmes à l'intégrité physique et à garantir que celles-ci bénéficient d'une réparation appropriée.

Enfants
Recommandations figurant aux paragraphes 116.161 à 116.166

92. La modification de l'âge minimum d'admission à l'emploi est venue renforcer la législation relative au travail des enfants et aux formes dangereuses de travail des enfants. Les lois modifiées (n°s 01, 02, 03 et 04 de 2021) sont entrées en vigueur le 18 janvier 2021.

93. L'ordonnance de 1939 sur les enfants et les jeunes va être modifiée dans le cadre du projet de loi sur la justice et protection de l'enfance. En juin 2022, le Conseil des ministres a approuvé les modifications proposées par les deux commissions chargées d'examiner le projet de loi et le rapporteur doit établir la version finale du projet, qui porte sur la mise en place de tribunaux dotés de différentes formes d'autorité judiciaire et habilités à tenir des audiences concernant des enfants qui ont besoin de protection ou à tenir des procès contre des enfants ayant enfreint la loi.

94. Selon la liste modifiée des formes de travail dangereuses, aucun mineur de moins de 18 ans ne peut être employé comme travailleur domestique. En dépit des confinements et des couvre-feux mis en place dans le pays, la Division des affaires féminines et de l'enfance du Département du travail a enquêté, par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux, sur les plaintes relatives au travail des enfants et des poursuites ont été engagées dans quatre cas en 2021. Les enfants considérés comme risquant d'être exploités ou maltraités ont été confiés à

des comités de développement de l'enfant au niveau du district afin de garantir leur protection, leur droit à l'éducation et leur bien-être.

95. Le Ministère du travail a demandé au Département du recensement et des statistiques de réaliser une nouvelle enquête visant à recueillir des données actualisées sur le travail des enfants et l'abandon scolaire, la dernière enquête ayant été réalisée en 2016. En parallèle, le Comité directeur national pour l'élimination du travail des enfants a demandé à toutes ses parties prenantes de collecter des données sur le travail des enfants dans les secteurs de la pêche et des plantations afin de prendre les mesures qui s'imposent.

96. Le Ministère du travail a également mené une série de campagnes de prévention et de sensibilisation sur le travail des enfants. Sri Lanka est un membre actif de l'Alliance 8.7 et a accompli des progrès louables en matière de prévention du travail des enfants en adoptant une approche holistique qui associe les communautés et en créant la première zone exempte de travail des enfants au monde.

97. Le Gouvernement a progressivement pris des mesures en vue de criminaliser et d'interdire toutes les formes de mauvais traitements et de harcèlement des enfants, y compris les châtiments corporels dans tous les contextes. La loi nº 22 de 1995 portant modification du Code pénal vient ajouter aux articles 341 et 82 l'article 308A sur les infractions de cruauté envers les enfants. Ces dernières années, le Ministère de l'éducation a publié plusieurs circulaires[47] interdisant le recours aux châtiments corporels dans les écoles.

98. L'Autorité nationale de protection de l'enfance a constitué un comité de réforme chargé d'examiner les lois existantes sur les châtiments corporels et de formuler des recommandations en vue d'une réforme. Pluridisciplinaire, le comité se compose de pédagogues, de juristes, de pédiatres, de psychiatres et de psychologues cliniciens issus des secteurs public et privé.

99. En outre, une étude sur les châtiments corporels[48] a été réalisée à la demande du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et les recommandations issues de l'étude ont été prises en compte pour un futur plan d'action. L'Autorité nationale de protection de l'enfance et le Partenariat national visant à mettre fin à la violence à l'égard des enfants collaborent actuellement à l'établissement d'un mécanisme de suivi.

100. En tant que pays pionnier du Partenariat mondial pour l'élimination de la violence envers les enfants, Sri Lanka a pris le problème des châtiments physiques et humiliants à bras le corps en incluant les châtiments corporels dans la feuille de route du Partenariat national visant à mettre fin à la violence à l'égard des enfants.

101. L'Autorité nationale de protection de l'enfance mène des campagnes de sensibilisation aux droits de l'enfant et à l'utilité de l'éducation continue auprès des enfants, des parents, des personnes âgées et des responsables de l'aide sociale dans les plantations.

102. Rattaché au Ministère de la femme, de l'enfance et de l'autonomisation sociale, le Département des services de probation et de protection de l'enfance mène des programmes sur la mise en place d'environnements propices au respect des droits des enfants marginalisés issus de communautés autochtones ou de pêcheurs ou qui vivent en zone urbaine ou dans les plantations. Il a déjà mené des programmes visant à améliorer la situation psychosociale de ces enfants et à renforcer leurs compétences en matière de prise de décisions, à sensibiliser les parents et les personnes âgées à la protection des droits de l'enfant, à améliorer la logistique de base de leurs écoles et à délivrer des certificats de naissance aux enfants vivant dans les plantations[49].

Personnes handicapées
Recommandations figurant aux paragraphes 116.9, 116.129, 116.167 à 116.170 et engagement figurant au paragraphe 130

103. Plusieurs garanties constitutionnelles et législatives et mécanismes institutionnels sont déjà en place, notamment la loi nº 28 de 1996[50] modifiée par la loi nº 33 de 2003, afin de soutenir les personnes handicapées et de tenir compte de leurs besoins. Comme suite à la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, des consultations inclusives sont en cours. Dans le Plan d'action national en faveur des droits de l'homme (2017-2021), dont le chapitre 6 est exclusivement consacré aux personnes handicapées,

le handicap est considéré comme une question transversale touchant tous les objectifs thématiques et les mesures le concernant sont appliquées progressivement.

104. Conscient qu'il faut sensibiliser la population pour combattre les stéréotypes et les préjugés entourant le handicap, le Secrétariat national au handicap a formulé à cette fin diverses politiques publiques portant notamment sur la formation des fonctionnaires à la langue des signes, au braille et aux questions de mobilité et d'orientation.

105. Le Gouvernement sri-lankais a pris plusieurs mesures positives visant à améliorer l'accès des personnes handicapées aux programmes de protection sociale, à l'éducation, aux services de santé et à l'emploi, sachant que les organisations non gouvernementales viennent à l'appui de ces mesures.

- Ainsi qu'il ressort du projet de budget pour 2023, il a également pris des mesures pour augmenter l'allocation versée aux personnes handicapées à faible revenu.
- Les autorités compétentes ne délivrent de certificat de conformité que si elles sont convaincues, d'après les plans de construction, de reconstruction ou de rénovation, que le bâtiment public concerné sera conforme aux normes d'accessibilité[51]. La réglementation en vigueur prévoit des sanctions à l'encontre des propriétaires de bâtiments publics qui ne respectent pas ces normes[52].
- Des unités spéciales ont été créées au sein des écoles publiques ordinaires et le Ministère de l'éducation a mis en place plusieurs initiatives telles que des activités sportives extrascolaires spéciales, l'application d'un quota de 1 % dans les universités, l'aide à la participation aux examens ou encore l'assouplissement des limites d'âge associées à l'inscription à des programmes éducatifs.
- Le Ministère des services publics, des conseils provinciaux et des autorités locales a publié un manuel de tamoul en braille afin d'améliorer les compétences linguistiques des personnes malvoyantes[53].
- Le Ministère de la santé a lancé des projets pilotes visant à améliorer l'accès des personnes handicapées aux soins de santé gratuits, notamment la création de guichets pour les personnes handicapées (plus bas et dotés de personnes formées pour répondre à leurs besoins), la formation des infirmiers et infirmières à la langue des signes et le déploiement dans tous les hôpitaux de district d'agents des services sociaux chargés d'aider les personnes handicapées.
- Les Ministères de la protection sociale, du travail, de l'administration publique et le Département des services sociaux ont pris, en collaboration avec le secteur privé, des mesures en faveur de l'accès des personnes handicapées à l'emploi, notamment l'organisation de formations professionnelles et le versement de subventions aux travailleurs indépendants. On trouvera un compte rendu détaillé des mesures dans le rapport initial soumis au Comité des droits des personnes handicapées[54].

Migrants
Recommandation figurant au paragraphe 116.174

106. En 2021, le Gouvernement sri-lankais a lancé, en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail, la Commission de l'enseignement supérieur et professionnel et d'autres partenaires clefs, un projet visant à aider les migrants de retour dans le pays et qui sont touchés par la pandémie de COVID-19, notamment en reconnaissant leur aptitude à l'emploi, en facilitant le perfectionnement des compétences et la reconversion afin de les préparer à l'emploi ou à certains types de diplômes et en leur proposant des possibilités d'emploi indépendant. Tous les travailleurs migrants doivent obtenir un certificat national attestant un niveau minimum de compétences professionnelles, et le Bureau sri-lankais de l'emploi à l'étranger régit les activités des agences de recrutement afin de garantir la transparence de l'offre de main-d'œuvre.

107. Le Département des migrations a adopté une approche tant proactive que réactive pour traiter la question des mesures de substitution à la détention des migrants en situation irrégulière, d'abord en examinant les moyens de réduire le nombre de placements en détention et ensuite en proposant des solutions de substitution à la détention[55], y compris la

libération au cas par cas des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, sur la base d'une garantie spéciale.

Personnes déplacées
Recommandations figurant aux paragraphes 116.132, 116.176 et 116.177

108. Les autorités sri-lankaises ont poursuivi le processus de réinstallation et, en janvier 2022, 2 651 familles (soient 8 090 personnes) devaient encore être réinstallées. Parmi elles, 291 familles (963 personnes) vivaient dans des centres de protection sociale, tandis que 2 360 familles (7 127 personnes) vivaient chez des membres de la famille élargie ou des amis. Comme expliqué au paragraphe 47, plus de 950 familles ayant des problèmes de papiers ont bénéficié du service mobile d'accès à la justice.

109. Le Bureau des réparations a effectué une visite spéciale dans les camps ouverts du district de Jaffna afin de recenser les besoins en matière de logement, notamment les besoins de réinstallation des familles vivant dans ces camps. Des discussions sont en cours en vue d'élaborer un plan de réinstallation durable. Dans ce contexte, les autorités rendent à leurs propriétaires légaux les terres qu'elles détenaient encore, en tenant compte des motifs de sécurité stratégique, des revendications contestées, des usurpations et des objections locales à la réalisation d'études cadastrales.

110. En outre, 4 870 réfugiés d'origine sri-lankaise sont rentrés à Sri Lanka, principalement depuis l'Inde, tandis que 102 000 autres se trouvent toujours en Inde. L'obtention de la citoyenneté, les sanctions imposées en cas de rapatriement et la reconnaissance des diplômes obtenus auprès des autorités éducatives indiennes sont quelques-unes des principales préoccupations de ces réfugiés. Comme indiqué précédemment, des mesures sont prises pour leur délivrer des papiers d'identité.

Réfugiés et demandeurs d'asile
Recommandation figurant au paragraphe 116.175

111. Selon les chiffres du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au 30 septembre 2022, il y avait à Sri Lanka 599 réfugiés (315 affaires) et 167 demandeurs d'asile (122 affaires). Les réfugiés ont gratuitement accès aux soins de santé publics. Bien qu'il ne soit pas partie à la Convention sur les réfugiés, Sri Lanka continue de travailler en coordination et en coopération avec le Haut-Commissariat. Actuellement, les enfants réfugiés ont accès à l'éducation, sous réserve de leur acceptation par les établissements.

IV. Difficultés émergentes et soutien de la communauté internationale

A. Objectifs de développement durable (en particulier l'objectif 16)

Recommandations figurant aux paragraphes 116.45, 116.48 à 116.50, 116.116 et engagement figurant au paragraphe 129

112. Sri Lanka a bien progressé sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable, en dépit de la pandémie de COVID-19 et de la situation économique actuelle. Il se classe 76e sur 163 pays, avec un score de 70,0, ce qui est bien supérieur à la moyenne régionale de 65,9. Il continue de progresser dans la réalisation des objectifs 1, 4, 12 et 13[56].

113. Sri Lanka a présenté son deuxième examen national volontaire[57] de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 lors du Forum politique de haut niveau du Conseil économique et social, en juillet 2022. Plus de 700 parties prenantes (représentant le Gouvernement et les autorités provinciales, le secteur privé, la société civile, le monde universitaire et les partenaires internationaux du développement) ont pris part à cet examen, qui a consisté en une analyse de la situation et des tendances actuelles, des lacunes, des difficultés et des possibilités relatives aux objectifs de développement durable. Il ressort du rapport que depuis le premier examen volontaire réalisé en 2018, Sri Lanka a progressé s'agissant de l'intégration des objectifs dans le cadre stratégique national et a renforcé les

capacités de ses institutions en matière de gouvernance, de coordination et de suivi de la réalisation des objectifs ; cependant, des progrès restent encore à faire à ces égards.

114. Afin d'accélérer la réalisation de l'objectif 16 (Paix, justice et institutions efficaces), un comité directeur interinstitutions a été créé et placé sous l'égide du Ministère de la justice ; son mandat est axé sur quatre grands domaines, à savoir le renforcement de la sécurité publique et de l'application de la loi, la lutte contre la corruption, l'accès à la justice et la prestation de services publics. Le comité est en train d'élaborer un plan d'action combiné prévoyant des stratégies globales et intégrées propres à favoriser la réalisation des cibles de l'objectif 16, en particulier celles relatives à la prévention et à la répression des crimes et au renforcement de l'accès à la justice.

115. Dans le cadre de l'indicateur 16.10.2 de l'objectif 16, la Commission du droit à l'information a procédé à la mise sous forme de tableaux de ses arrêtés, premièrement les arrêtés publiés entre 2017 et 2019 et deuxièmement, ceux publiés en 2020 et 2021. Les arrêtés ont été sélectionnés en fonction de l'intérêt public et donnent une idée du nombre d'arrêtés pris au cours de cette période dans les différentes catégories[58].

B. Coopération et assistance

Coopération avec l'Organisation des Nations Unies et ses organismes
Recommandations figurant aux paragraphes 116.11 et 116.12

116. Sri Lanka a poursuivi sa collaboration constructive avec l'Organisation des Nations Unies et ses mécanismes. Pendant la période considérée, le Gouvernement a reçu plusieurs visites de représentants de l'Organisation, notamment du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, leur a accordé un accès sans entrave au territoire et a répondu à toutes les questions et à toutes les demandes soumises par le Haut-Commissariat au sujet du pays.

117. Entre novembre 2017 et décembre 2022, Sri Lanka a reçu cinq titulaires de mandat au titre des procédures spéciales[59]. Lors de l'examen des différents rapports des titulaires de mandat, il a pris part à un dialogue constructif avec le Conseil des droits de l'homme.

118. Depuis novembre 2017, Sri Lanka a soumis les trois rapports périodiques suivants :

a) Sixième rapport périodique au titre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (février 2019) et réponse à la liste des points à traiter (mai 2022) ;

b) Neuvième rapport périodique au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (avril 2022) ;

c) Rapport initial au titre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (octobre 2019).

119. Sri Lanka a également engagé un dialogue constructif avec le Comité concerné lors de l'examen oral de son rapport valant cinquième et sixième rapports périodiques au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui s'est tenu en février 2018, et lors de l'examen de son rapport initial au titre du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, qui s'est tenu le 31 mai 2019. Le Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants s'est rendu à Sri Lanka du 2 au 12 avril 2019 et le Gouvernement a soumis sa réponse au rapport que le Sous-Comité a établi sur sa visite.

C. Environnement et changements climatiques

Recommandations figurant aux paragraphes 116.44 à 116.47

120. Dans ses chapitres sur les principes directeurs de la politique de l'État et les devoirs fondamentaux, la Constitution impose à toute personne vivant à Sri Lanka le devoir et la responsabilité de protéger la nature et de conserver ses richesses. La Cour suprême de

Sri Lanka a accordé une indemnisation dans des affaires relatives aux droits fondamentaux et aux questions environnementales.

121. Le Plan national d'action pour l'environnement 2022-2030 a été mis à jour afin de mieux répondre aux nouvelles exigences en matière de protection et de gestion de l'environnement. Le Gouvernement sri-lankais a aussi intégré des considérations relatives aux changements climatiques et aux droits environnementaux dans son plan d'action national en faveur des droits de l'homme (2017-2021). Dans le droit fil des politiques publiques et mesures adoptées par le Gouvernement pour atteindre les objectifs de développement durable et promouvoir le bien-être de la population, plusieurs dispositions[60] ont été prises pour lutter contre les effets néfastes des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement et pour promouvoir l'utilisation durable des ressources. Par exemple, Sri Lanka a été à l'initiative de la résolution 5/2 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement sur la gestion durable de l'azote, qui a été adoptée en mars 2022.

122. En tant que signataire de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, Sri Lanka a présenté à la vingt-sixième session de la Conférence des parties, en 2021, une actualisation de ses contributions déterminées au niveau national et exposé ses objectifs en matière d'atténuation et d'adaptation. À la vingt-septième session de la Conférence des Parties, tenue en Égypte en 2022, le Président sri-lankais a proposé, afin de renforcer les capacités en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, de créer, à Sri Lanka, la première Université internationale sur les changements climatiques, avec une institution auxiliaire aux Maldives[61].

123. En 2019, la Banque centrale de Sri Lanka a élaboré la Feuille de route pour une finance durable, qui vise à conseiller et aider les institutions financières dans le domaine de la gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance associés à la mise en place d'entreprises plus écologiques, respectueuses du climat et socialement inclusives. Elle a aussi lancé en 2022 une classification sur le financement vert, dans laquelle elle définit et catégorise les activités économiques durables sur le plan environnemental, afin de recenser les possibilités d'investissement vert pour les institutions financières. Le Ministère des finances, la Banque centrale et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique élaborent actuellement un cadre relatif aux obligations vertes visant à régir le financement et les investissements verts.

124. Le Gouvernement sri-lankais remercie tous les participants aux consultations pour leur coopération constructive et leurs contributions écrites ultérieures. Les préoccupations exprimées par les parties prenantes et les suggestions qu'elles ont formulées sont présentées au mieux dans ce rapport national. En dépit des difficultés auxquelles le pays est confronté, le Gouvernement reste résolu à promouvoir et à protéger les droits humains de toutes les personnes à Sri Lanka, conformément aux valeurs démocratiques qui animent depuis longtemps le pays.

Notes

[1] According to the Amendment, Act No. 12 of 2022, the detention period is reduced from 18 months to 12 months (Section 2). The officer in-charge of the detention facility has to serve a certified copy of the detention order to the Magistrate and the HRCSL so that they can visit the detention facility (Section 3). Further, an Attorney-at-Law representing a person remanded or detained under the PTA now has a right to access said detainee (Section 5). It also casts a duty on the Judicial Medical Officer to produce a report after causing a medical examination of the suspect to ensure that such person has not been subjected to torture before serving the Order (Section 6). It also provides for the hearing of cases on a day-to-day basis unless, in the opinion of the court, exceptional circumstances warrant postponement of the trial (Section 8), and granting of bail to persons in remand or in detention if the trial has not commenced after the expiration of 12 months (Section 10) etc.

[2] Prevention of Terrorism Act (Temporary Provisions) Act, No. 48 of 1979.

[3] ICPPED Act, No. 5 of 2018 Available at: https://www.srilankalaw.lk/gazette/2018_pdf/05-2018_E.pdf

[4] Office on Missing Persons (Establishment, Administration and Discharge of Functions) Act, No. 14 of 2016.

[5] Office for Reparations Act, No. 34 of 2018.

[6] Extraordinary Gazette Notification, No. 2133/36, published by the Ministry of Justice, on the 24th of

July 2019, available at: http://documents.gov.lk/files/egz/2019/7/2133-36_E.pdf

[7] Paragraph (f) of Section 12 of the OMP Act: (f) to authorise in writing a specified officer of the OMP, to enter without warrant, at any time any place of detention, police station, prison or any other place in which any person is suspected to be detained, or is suspected to have previously been detained in, whether by judicial order or otherwise and make such examinations therein or make such inquiries from any person found therein, to ascertain the conditions of detention and retain any documents or objects, as may be necessary.

[8] In Rathnayake Tharanga Lakmali, Moraketiya, Embilipitiya vs. IP, Niroshan Abeykoon Officers in Charge (OIC) Police Station, Case No. 209; SC/FR Application 577/2010, the Supreme Court of Sri Lanka held that the extra-judicial killing of a suspect in police custody violated the right to life.

[9] Penal Code (Amendment) Act, No. 25 of 2021.

[10] Formulating guidelines for the police and armed forces on crowd control, following inquiries into the May 2022 incidents of violence, launching inquiries on alleged attacks against protesters at Galle Face on 22 July 2022, conducting fact-finding missions on several areas, such as: Women affected by micro-credit companies in the Kantale Divisional Secretariat Division; Rights of indigenous people in the Muttur Divisional Secretariat Division. A study on prisons in 2018 and issuance of relevant recommendations.

[11] Official Website of the Official Languages Commission : www.olc.gov.lk

[12] This project is designed to strengthen the implementation of the Sri Lankan OLP by government actors. By prioritising linguistic rights, broader human rights and gender equality, NLEAP supports the goal of the Sri Lankan national government to protect and promote the language rights of all its citizens- https://www.nleap.lk

[13] RTI Act, No. 12 of 2016.

[14] http://www.rticommission.lk/web/index.php?option=com_content&view=article&id=11&Itemid=169&lang=en

[15] IOM launches media campaign to combat human trafficking in Sri Lanka, 18 February 2020, https://reliefweb.int/report/sri-lanka/iom-launches-media-campaign-combat-human-trafficking-sri-lanka

[16] Voluntary Social Services Organization (VSSO) (Registration & Supervision) Act, No. 31 of 1980.

[17] In accordance with the Latin legal maxim ‘generalia specialibus non-derogata’, those of an Islamic faith have the option of subscribing to Muslim personal laws (including statutes), Tamils hailing from the Jaffna Peninsula (also called the Malabar inhabitants of the Jaffna Province) fall within the ambit of the “Thesawalamai Law” and people from Kandyan ancestry (i.e., descendants of families that were living in the provinces that came under the Kandyan Kingdom at the commencement of British colonial rule) are at liberty to follow the Kandyan law established over centuries.

[18] Land Development Ordinance (LDO) No. 19 of 1935 amended by the (Amendment) Act, No. 11 of 2022.

[19] Proposals were made to amend the succession schedule of the LDO and change the provision for the eldest son as a sole successor to include the eldest daughter in the event that a successor is not nominated. As a result, the Ministry of Land arrived at the following decision on the removal of discriminatory provisions in the LDO in relation to succession, inheritance and joint ownership which has been approved by the Cabinet on the 4 January 2021.

[20] Muslim Marriages and Divorce (MMDA) Act, No. 13 of 1951.

[21] In Supreme Court Appeal 32/11 (2016), the Court acknowledged: “contemporary thinking, that consensual sex between adults should not be policed by the State nor should it be grounds for criminalization”. Hence, notwithstanding that such offences are part of Sri Lanka’s criminal law, the court held that imposing custodial sentences would be inappropriate in cases where the impugned acts were between consenting adults.

[22] -In a ground-breaking decision, the Wattala Magistrate’s Court dismissed a case filed against a lesbian woman accepting the submission of defence counsel that homosexuality is neither a disease of the mind nor an offence.
-The Court of Appeal in December 2021 granted leave to proceed for a writ petition filed against the police over a widely condemned homophobic training session.
-In December 2021, the Colombo Chief Magistrate dismissed a case filed against three gay men arrested under Section 365 of the Penal Code for homosexuality. The dismissal of Case No. 34131/3/20, was based on a letter by the AG informing the Police that the AG will not pursue the case.

[23] National STD/AIDS Control Programme, Sri Lanka.

[24] Circular No: 01-34/2016 Available at: http://www.aidscontrol.gov.lk/images/circulars/Issuing-of-Gender-Recognition-certificate-for-TG-community-1.pdf

[25] Statement made by Hon. Dinesh Gunawardena, Foreign Minister during the High-Level segment of the 43rd Session of the HRC, 26 February 2020, https://mfa.gov.lk/43rd-session-hrc/

[26] No. 2251/21 dated 26 October 2021.

[27] Registrations of Death (Temporary Provision) Act, No.19 of 2010.

[28] In support of livelihood development, the OR provides knowledge and technology transfer training programmes targeting women-headed households (WHH), families of missing persons and those directly affected by the conflict in the districts of Jaffna, Kilinochchi and Mullaitivu. More than 300 beneficiaries participated in these programmes and the OR supported interested beneficiaries to initiate new start-ups.

[29] These reports include, inter alia, the Commission of Inquiry appointed to investigate and inquire into (16 specific cases) of violations of human rights alleged to have occurred since 1 August 2005 (Udalagama Commission) (2006–2009); the Commission of Inquiry on lesson Learnt and Reconciliation (LLRC) (2010); the Presidential Commission of Inquiry to Investigate into Complaints regarding Missing Persons (Paranagama Commission) (2013); and Presidential Commission of Inquiry into Complaints of Abductions and Disappearances (2014) (II mandate of the Paranagama Commission).

[30] http://www.cabinetoffice.gov.lk/cab/index.php?option=com_content&view=article&id=16&Itemid=49&lang=si&dID=11827

[31] Press release available at: https://www.presidentsoffice.gov.lk/index.php/2022/12/14/president-emphasizes-all-political-parties-should-unite-to-provide-a-solution-to-the-ethnic-problem-by-independence-day-celebrations-2023/

[32] National Authority for the Protection of Victims of Crime and Witnesses (napvcw.gov.lk).

[33] The CAT (Amendment) Act, No. 15 of 2021 increased the minimum fine for torture from LKR 10,000/- to 50,000/- and the maximum fine was increased from LKR 50,000/ to 200,000/-

[34] The Judges Training Institute provide training on detection of custodial torture, Sri Lanka Police facilitated participation of its officers in internationally recognized training programmes, special modules on how certain acts may constitute the commission of torture, and their repercussions have been introduced into its training curricula, particularly for basic training courses for new entrants.

[35] Some of the key welfare and subsidy programmes for 2023 include: monthly Samurdhi Relief allowance, Financial support for elders, support for low income Disabled persons, financial support for kidney patients, medical supplies for hospitals, fertiliser subsidy, school nutritional food programme among others. New programmes proposed in the 2023 budget are: Proposed Relief programme for the affected people from the difficult economic condition; nutritional supplement to children suffering from malnutrition, strengthening elderly/ disabled/ low income widow as household entrepreneurs.

[36] Budget speech 2023, available at: https://www.parliament.lk/files/pdf/budget/2023/budget-speech-2023.pdf#page=95

[37] The Plantation Human Development Trust (PHDT) formed by the GoSL implements social development programmes to enhance the quality of life of the plantation community in estates. In line with the infrastructure development programmes in the estate sector, projects are being implemented through the provisions received to the Estate Housing Unit through Regional Offices belonging to the PHDT and also through the District/Divisional Secretariats and Pradeshiya Sabhas. Further, the GoSL with the assistance of the Government of India, plans to construct 10,000 houses for the plantation community during the next 5 years (2022-2026).

[38] Act, No. 32 of 2018.

[39] Nutritional allowance to pregnant mothers: The Government has, since March 2017, implemented a programme of providing a nutritional allowance to pregnant mothers at a cost of approximately Rs. 5,300 mn per annum. The programme is implemented in order to eliminate low-weight births and minimise malnutrition among expectant mothers. 300,000 to 350,000 pregnant and lactating mothers benefit annually from this programme. From September 2022, the programme is further supported by the ADB.

[40] https://www.presidentsoffice.gov.lk/index.php/vaccination-dashboard/

[41] Policy – National Nutrition Policy of Sri Lanka | Global database on the Implementation of Nutrition Action (GINA) (who.int)

[42] School mid-day meal programmes, ‘Thriposha programme’, growth monitoring and promotion of children, special nutritional programmes for the estate sector, special nutritional rehabilitation programmes for North and East etc.

[43] Nutrition Division – Ministry of Health.

[44] For further details, please refer to Sri Lanka’s 9th Periodic Report submitted under the CEDAW, May 2022.

[45] UNDP facilitated the formulation of Policies, raising awareness, capacity building and establishment of a sub-national level referral system, while the UNFPA supported setting up of a multi-sectoral web based electronic system to monitor the implementation of NAP. It has conducted a service provider mapping in two districts to identify the gaps in service provision with related recommendations.

[46] Following the pilot programmes, referral programs have been conducted in Kandy, Kegalle, Gampaha, Anuradhapura and Kalutara in 2021 and 2022.

[47] Circulars Nos. 2001/11 and 2005/17 The most recent one being Circular No. 12/2016 the contents of which were reiterated by the Secretary of the Ministry of Education in November 2022.

[48] I. Introducing a law to combat corporal punishment in the country. II. Conducting pilot programs in 2 districts for the implementation of recommendations of the study has been identified as priority recommendations.

[49] These programmes have been conducted in Kurunegala, Kalutara, Nuwara Eliya, Badulla, kandy, Rathnapura, Anuradhapura and Monaragala.

[50] Protection of the Rights of PwDs Act.

[51] Set by Gazette Extraordinary No. 1467/15.

[52] In the case of Dr Ajith Perera v. Attorney General [SCFR No 221/2009], where the Court too held "no person should be discriminated against on the ground of disability and their mobility restricted in a manner which precludes or impedes them from enjoying equally their inherent right for access, safety and accommodation in day-to-day life at man-made public buildings, public places and facilities provided therein." The Court on a similar case further held that, "failure to comply could entail the liability to be prosecuted in the Magistrate's Court for the commission of an offence under the Act, and, if found guilty, to be liable to punishment, as set out in the Act".

[53] Please see: https://www.pubad.gov.lk/web/images/contents/forms-and-publications/progress-2021-and-action-plan-2022-e.pdf?TSPD_101_R0=08b8f4acecab2000024004ee2f6655d9e2999907f19f817f50effe413e23c30d1837e8fa8bbb12dd0867dbc125143000014bc3d8a6ceea89c076640e80ef24c792e1b24b76e783268594a42a00fabf3db9f7477a3daa9f91d530ddc480813068

[54] Treaty bodies countries (ohchr.org).

[55] Proactive approach
Following measures have reduced the number of overstayers in the country, thus contributing to the reduction of detentions: giving a grace period for foreigners to extend their visas during the Covid-19 pandemic period; introducing an online visa extension facility to allow foreigners to extend their visas without physically being present at the Department.
Reactive approach
More relaxed reactive measures have been implemented by the Investigation section of the Department of Immigration and Emigration for violating the Immigrants and Emigrants Act especially visa laws, in order to minimize arrest, detention, and release the detainees: 'Distant Identification' of offenders and potential victims of human trafficking by the Investigation section through analyzing data from the department computer database has reduced the number of arrests and alternative punitive actions have been enforced. Once detected, the offenders are contacted and instructed to produce air tickets to leave the country as soon as possible or allow them to regularize their visas without arresting and detaining them; Foreigners detected by the Investigation section for violating the Immigrants and Emigrants Act during surveillance and investigation operations were provided with the opportunity of regularizing their visas reserving detention as the final resort. The department coordinates with IOM to make travel arrangements for foreigners who have violated the Immigrants and Emigrants Act and are unable to fund their air tickets to return to their country of nationality or country of residence; Foreign spouses of Sri Lankans who had been in detention for not having valid visas were provided the opportunity to regularize their visas and subsequently released from the detention centre after obtaining security clearance; Detainees who had overstayed their visas and subsequently obtained refugee status were released from the detention by the Investigation Section of the Department and referred to the UNHCR for further facilitating their repatriation to a third country.

[56] Ending Poverty (SDG Goal 1), Quality Education (Goal 4), Responsible Consumption and Production (Goal 12) and Climate Action (Goal 13).

[57] GoSL Second VNR Report"Inclusive Transformation towards a Sustainably Developed Nation for All": https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2022/VNR 2022 Sri Lanka Report.pdf, Sri Lanka National SDG Council.

[58] http://www.rticommission.lk/web/index.php?option=com_content&view=article&id=2212&catid=78&Itemid=142&lang=en

[59] Visits of Special Procedures Mandate Holders to Sri Lanka during the period under review:
(i) The Working Group on Arbitrary Detention: 4-15 December 2017;
(ii) The Independent Expert on the effects of foreign debt and other related international financial obligations of States on the full enjoyment of all human rights, particularly economic, social and cultural rights: 3-11 September 2018;
(iii) Special Rapporteur on the Right to Freedom of Peaceful Assembly and Association: 15-26 July 2019;

(iv) Special Rapporteur on the Freedom of Religion or Belief: 15-24 August 2019; and
(v) Special Rapporteur on Contemporary forms of Slavery and its consequences: 26 November to 3 December 2021.

[60] Adopting 'Colombo Declaration on Sustainable Nitrogen Management' with an ambition to have nitrogen waste by 2030, proposing UNEA Resolution 5/2 on Sustainable Nitrogen Management with an ambition to significantly reduce Nitrogen waste by 2030 and beyond and preparing national action plans, promoting organic fertiliser and farming, promoting circular economy and E-mobility, banning single-use plastics, etc. Sri Lanka aims to achieve 70% renewable energy in electricity generation by 2030, Carbon Neutrality in electricity generation by 2050, Carbon Neutrality by 2060, increase 32% forest cover by 2030, reduce greenhouse emissions by 14.5% for the period of 2021-2030.

[61] https://www.presidentsoffice.gov.lk/index.php/2022/11/08/developing-countries-are-the-worst-affected-by-rising-emissions-from-the-industrialized-world-and-must-be-compensated-president-ranil-wickremesinghe-emphasizes-at-cop-27/